

montants sculptés et dorés. Le dossier et le baldaquin sont aussi en velours rouge, frangé et galonné d'or. De chaque côté du dossier pendent deux cordons de sonnettes, terminés par des glands rouges, au cas où le pape aurait besoin d'appeler quelqu'un de son anti-chambre.

La *Croix papale* ressemble à une croix processionnelle et est en métal doré. Elle reste habituellement dans l'antichambre d'honneur, appuyée contre le mur. Dans les processions, elle est accompagnée et, à l'autel, gardée par deux maîtres portiers de la verge rouge. Cette croix précède toujours le pape quand il porte le costume d'étiquette. Elle est tenue habituellement par son chapelain porte-croix et, aux cérémonies, par le dernier des auditeurs de Rote, faisant les fonctions de sous-diacre apostolique. Lorsque le pape se rend en train de gala à une église, le porte-croix, vêtu de la soutane et du *mantellone* violets, est monté sur une mule blanche. Le crucifix de la croix papale est toujours tourné vers le Saint-Père.

ARMES DU PAPE.

Le blason du pape n'a pas de forme déterminée. Quand aux armoiries, il en hérite de sa famille ou conserve celles qu'il avait échu cardinal. L'écusson est timbré d'une tiare dont les fanons sont relevés, et de deux chefs renversés et en sautoir qu'unite un cordon rouge. Les armoiries de Pie IX se blasonnent : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur ou lion couronné et posant la patte senestre de derrière sur une houle, le tout d'or, qui est MASTAI ; aux 2 et 3, d'argent à deux bandes de gueules, qui est FERRETTI.*

Les *chapeaux pontificaux* sont au nombre de deux. La coiffe est basse et étroite et les bords larges et ronds. Ils sont entièrement recouverts de velours rouge, galonné d'or, avec un double cordon terminé par un gland et un coulant au milieu pour les fixer sous le menton. A la mort du pape, on les place au pied du lit funèbre sur lequel il est exposé à Saint-Pierre, dans la chapelle du Sacrement.

L'*anneau du pêcheur* est un anneau ordinaire, au chaton duquel est gravé saint Pierre, assis dans une barque et pêchant, c'est-à-dire jetant ses filets à la mer. Lors de l'élection du Pape, le cardinal camerlingue de la Sainte Eglise le lui met au doigt annulaire de la main droite ; il l'ôte aussitôt, puis le donne au préfet des cérémonies apostoliques, afin qu'il y fasse graver le nom du pontife. C'est avec cet anneau qu'étaient scellés autrefois les brefs apostoliques, expédiés *sub annulo piscatoris*. Depuis Grégoire XVI, au secrétariat des Brefs, on l'a remplacé par un timbre à l'encre rouge. L'anneau du pêcheur est gardé par le maître de chambre de Sa Sainteté, qui, à sa promotion comme major-dome, le remet à son successeur. Le pape étant mort, un maître des cérémonies le brise, en présence des cardinaux réunis en congrégation générale, avec une enclume et un marteau qui ne servent qu'en cette circonstance. L'or en est ensuite partagé entre les deux premiers maîtres des cérémonies.

Pie VI portait presque constamment l'anneau du pêcheur, en plus de son anneau ordinaire. Lorsqu'en 1796, le gouvernement français eut envahi les Etats de l'Eglise, le calviniste Haller, commissaire du Directoire, vit que le pape portait deux anneaux au doigt. « Vous avez là deux anneaux, lui dit-il avec insolence, donnez-les-moi. » Pie VI tira du doigt un de ses anneaux et le remit à Haller en disant : « Je puis donner celui qui est à moi, mais quand à l'autre, il ne m'appartient pas. » Haller irrité s'écria : « Vous allez me donner aussi celui-là à l'instant, ou j'emploierai la force. » Pie VI, pour ne pas s'exposer à d'indignes violences, le lui remit, mais Haller le fit examiner, et voyant qu'il n'avait nulle valeur, le restitua le lendemain au malheureux Pontife.

Les *couleurs pontificales* sont le rouge et le jaune, comme le témoignent encore les pavillons des basiliques et la livrée du Sénat. Mais Napoléon Ier ayant adopté ces deux couleurs pour les troupes du royaume d'Italie, Pie VII, en 1808, choisit le blanc et le jaune, qui se sont maintenus depuis. Les gardes-nobles qui, les premiers, arborèrent la nouvelle cocarde furent, par ordre de l'empereur, incarcérés au château Saint-Ange.

PETITES NOUVELLES.

Dimanche, le 28 février dernier, un de nos camarades du premier détachement, M. Laurent Meunier, se consacrait par des vœux perpétuels, à l'ordre des Frères de la Charité.

C'est dans la chapelle de la Maison de Réforme, rue Mignonne, que la cérémonie eut lieu. Les centaines de jeunes délinquants qui remplissent le Pénitencier, habitués à voir dans les Religieux qui sont chargés de les réformer, des frères, des amis, des pères, au lieu que de ne trouver en eux que des geôliers, se réjouissaient en voyant augmenter le nombre de leurs maîtres bien-aimés ; c'était grande fête à la Réforme ce jour-là ; grand chant avec accompagnement d'orchestre à la messe, grande réjouissance toute la journée, et le lendemain *Deo gratias*, c'est-à-dire exemption de travail dans les départements sous la direction du nouveau Profès.

Le nom de religion choisi par notre ancien confrère d'armes, est celui d'un soldat romain de la primitive Eglise ; le zouave Meunier, à l'aveur, s'appellera Frère Zénon.

M. Alphonse Piché ancien Zouave Pontifical et M. Aristide Champagne ancien Caporal aux Z. P. viennent d'être admis à la pratique de la médecine, le premier le 25 du courant et le second le lendemain. Que SS. Côme et Damien protègent et favorisent nos camarades dans leur nouvelle carrière.

M. François Lafon, ancien officier aux zouaves pontificaux, et fils du peintre de *Louis XVII* et de la *Bataille de Montana*, vient de terminer pour le Salon, au Palais de l'Industrie, un très-beau portrait du général de Charette. Le général est à cheval, le sabre à la main, animant ses zouaves de son regard, de son exemple ; sa physionomie énergique, si pleine à la fois de fierté et d'abnégation, est rendue comme elle le devait être par un artiste de talent qui a eu l'honneur de servir sous ses ordres.

Au second plan, deux groupes de zouaves ; à gauche du spectateur, et près de la tête du cheval, un zouave prend l'étendard du Sacré Cœur des mains d'un camarade que la mort force à abandonner ce noble drapeau.

A droite, derrière le général, les volontaires se pressent, et parmi eux un officier dont les traits ne nous sont pas inconnus. Aux pieds du cheval un officier prussien est étendu à terre, et sur lui un zouave, s'étreignant encore et tombés ensemble dans cette lutte héroïque qui s'appellera dans l'histoire la charge de Patay.

Au loin, tout à l'horizon, s'élève sur les teintes rougeâtres d'un soleil d'hiver à son déclin, le clocher de Loigny.

Naissance.

M. P. B. Lamarre, ancien zouave pontifical, est devenu père d'une fille, le 29 du courant.

Mariage.

Le 12 Janvier dernier, à la chapelle de l'évêché de Rimouski, Louis Adolphe Pouliot ex-zouave pontifical, de la compagnie des sapeurs, à Belle. Marie Léda Perron, de la ville St. Germain de Rimouski.

Décès.

En cette ville, le 17 du courant, à l'âge de 16 mois, Marie-Sophie-Henriette-Cécile, fille aînée de M. Jos. D. Masson, ancien Zouave Pontifical.

M. Eusèbe Perreault, membre de l'Union-Allet, ayant fait partie du septième détachement des volontaires canadiens qui rebroussa chemin en France, en septembre 1870, vient de mourir dans les sentiments de foi et de pitié les plus ardents. Son amour pour l'Eglise se conserva inaltérable jusqu'au dernier moment ; deux jours avant de s'éteindre, il demandait à notre Aumônier s'il pouvait espérer que l'offrande de sa vie qu'il faisait à Dieu pour l'Eglise serait méritoire et agréable à Dieu : « Quoique je laisse femme et enfant, dit-il, j'offre ma vie au bon Dieu pour l'Eglise, de tout aussi bon cœur que je le fis pour le St. Père, il y a cinq ans. »

Requiescat in pace.